

SNES

S3 NICE

Conseil académique du 13 septembre 2013

TEXTE « ACTION »

35 000 élèves de plus dans le secondaire, 4 000 postes créés : nul besoin d'être scientifique pour comprendre que le compte n'y est pas !

Une rentrée 2013 bien en dessous des attentes et des besoins

Certes, on peut se réjouir de constater une inversion de tendance en matière de postes par rapport aux années Sarkozy. Mais la situation de l'Éducation nationale reste encore bien en deçà des besoins réels. Le taux d'encadrement dans les classes ne s'améliore pas en 2013-2014, il reste même un des plus mauvais de l'OCDE !

Les conditions de travail ne cessent de se dégrader : on peut aujourd'hui, sans crainte d'exagérer, parler de personnels, de plus en plus nombreux, en souffrance, en raison des pressions exercées de toutes parts. Des drames encore bien présents dans nos mémoires, en sont hélas, de terribles démonstrations.

Des collègues sur plusieurs établissements, avec même parfois des emplois du temps incompatibles ; des classes qui sont encore sans profs ; des matières qui ont déjà épuisé leur faible quota de TZR : tout appelle donc à des créations urgentes de postes, particulièrement dans notre Académie, dernière en taux d'encadrement, et pour laquelle le plan de rattrapage promis puis enterré doit être réactivé.

Au Collège, le SNES continuera à s'opposer à la création d'un conseil école/collège. Un tel conseil ne peut, en tout état de cause, rien imposer aux enseignants de collège, ni les déposséder de leur enseignement. Le ministère vient d'annoncer que la note de vie scolaire « continuera à s'appliquer » jusqu'à la redéfinition du brevet, alors que sa demande de suppression est une mesure attendue par le SNES et par la profession. Le SNES appelle les collègues à refuser d'attribuer cette note, conformément à la loi.

Au Lycée, le Ministre a prévu un bilan de la réforme du lycée suivi d'ajustements d'ici quelques mois. Nous continuons à en réclamer la remise à plat. Des allègements, bien tardifs, des programmes d'Histoire Géographie en Terminale (ainsi qu'en 3ème) sont en voie de finalisation. Mais, pour nous, il doit s'agir de mesures transitoires avant une réécriture totale des programmes, dont l'urgence saute aux yeux, et avec les enseignants eux-mêmes,

En ce qui concerne l'organisation du Baccalauréat en LV, la DGESCO attend les arbitrages du cabinet. Nous avons demandé en juillet des annonces pour la pré-rentrée et nous ne désarmerons pas.

Enfin, la mise en place des ESPE se fait dans l'urgence et dans l'opacité. Le manque d'informations sur les parcours de formation pour les enseignants risque de renforcer la crise du recrutement. Nous mettrons tout en œuvre pour être présent au conseil d'école des ESPE afin de peser localement sur les contenus de formation au plus près de nos mandats.

En ce qui concerne le chantier « Métier enseignant », au-delà de la vigilance sur la définition hebdomadaire des services et l'opposition à tout alourdissement de nos missions, nous devons veiller à ce qu'aucune remise en cause de notre liberté pédagogique ne soit tentée.

Réussir les élections professionnelles 2014

Tout appelle donc à réussir, avec le SNES, les élections professionnelles de 2014.

Elles seront l'occasion pour nos collègues de dire leur insatisfaction, leur malaise, leur souffrance mais aussi leur espoir et leur passion pour que ce métier progresse ; l'occasion de défendre notre métier, notre statut et leur besoin de revalorisation ; l'occasion de nous rassembler tous ensemble sur ces objectifs revendicatifs ; l'occasion de donner au SNES, en votant pour ses listes, le poids dont il a besoin pour défendre la profession - d'aucuns rêvent à nouveau d'un SNES affaibli, qui ne serait plus incontournable, pour pouvoir imposer de nouveaux sacrifices à la profession : comme la fois précédente, nous ferons tout pour les décevoir - ; et enfin l'occasion de confirmer dans toutes les instances la présence majoritaire des élus SNES qui n'ont qu'une boussole : la défense des droits de tous les collègues, avec humanité et dans le respect de barèmes justes et valables pour tous.

Pour une revalorisation salariale d'ampleur

Alors que le métier devient plus difficile et exige donc une plus grande reconnaissance, la Ministre de la Fonction Publique annonce pour la quatrième année consécutive le gel du point d'indice, au moment où, pourtant, le gouvernement ne cesse de parler de reprise et de sortie de crise.

Début août, les grandes entreprises françaises et notamment les banques ont publié leurs résultats : elles enregistrent une très forte hausse des profits et une distribution de dividendes aux actionnaires encore plus importante. Au total, l'indice du CAC40 est en hausse constante et a atteint son ancien niveau de 2011. Dans le même temps, on annonce aux fonctionnaires qu'ils devront encore faire des efforts et supporter que leurs salaires soient bloqués pour une nouvelle année. Est-il besoin de rappeler que ce sont les salaires de la fonction publique qui, de manière indirecte, donne le « la » à toutes les politiques salariales ? Un véritable fossé ne cesse de se creuser entre une majorité de salariés qui subissent de plein fouet la crise et les mesures d'austérité, et des marchés financiers et des actionnaires qui voient leurs profits prospérer.

Au total, en 7 ans, le point d'indice des fonctionnaires n'aura augmenté que de 1,8%, ce qui représente un décrochage sans précédent par rapport à l'inflation qui, elle, a été de 11,4%. Rappelons que le pouvoir d'achat des enseignants est en baisse de près de 30% depuis 1981 ! Qui pourrait accepter sans réagir une telle dévalorisation professionnelle ? Nous revendiquons une revalorisation salariale à la hauteur de la hausse de nos qualifications et des exigences grandissantes de notre métier.

Il y a donc nécessité d'engager un débat de fond sur le partage des richesses afin que la croissance soit redirigée au bénéfice du plus grand nombre. La France doit accepter d'investir dans l'éducation et les services publics, pour de nouveaux progrès économiques et sociaux et pour enrayer la douloureuse crise de recrutement que nous vivons depuis des années. Il faut en finir avec l'austérité qui aggrave la crise économique au lieu de la résoudre.

Pour une autre réforme des retraites

Enfin, cette rentrée est marquée par l'annonce d'un projet de retraite qui se situe dans le droit fil de la réforme du précédent gouvernement, en l'aggravant encore. Pourtant, tout a été fait, durant l'été, pour nous convaincre que cette « réforme » serait limitée et juste, et que finalement, on échapperait au pire. Il n'en est rien. Contrairement aux engagements qui avaient été pris durant la campagne électorale, le gouvernement ne remet pas en cause la « réforme » Sarkozy - Fillon. Au contraire, il prévoit un nouvel allongement, jusqu'à 43 ans, de la durée de cotisation des salariés, entre 2020 et 2035. Certes, sous la pression syndicale et celle de l'opinion, il a renoncé à augmenter la CSG et à supprimer la règle des 6 derniers mois pour les fonctionnaires. Mais il maintient le système de décote, particulièrement douloureux pour les enseignants. Quant aux retraités, ils sont visés également à plusieurs titres par cette réforme.

La création du compte « Pénibilité » ne saurait, à l'évidence, compenser ces annonces négatives : d'une part, ses effets seront limités, d'autre part, il ne concernera pas les enseignants.

Cette « réforme » fait en outre preuve d'une injustice criante quant à son financement : en effet, ce sont les seuls salariés – qu'ils soient fonctionnaires ou du secteur privé - qui vont supporter l'augmentation du taux de cotisation puisque le gouvernement vient d'annoncer que l'augmentation des cotisations patronales serait intégralement compensée par la fin de leur

contribution aux cotisations familiales. Pour les salariés, ce sera donc la double peine. Nous allons payer deux fois : pour notre retraite et pour compenser la part patronale d'allocations familiales.

Enfin, cette « réforme » ne règle pas les problèmes de fond du financement pérenne des pensions ; elle en appelle donc forcément une autre qui sera pire encore.

Paradoxalement, celui qui se voulait le « Président des jeunes » engage donc une « réforme » qui va toucher encore plus durement ces derniers. Comment pourrions-nous accepter de renoncer à tous les acquis durement conquis par les générations précédentes pour dire à nos jeunes collègues, à nos élèves et à nos enfants : « Même si vous commencez à travailler à 24 ans, ce qui est tôt pour notre métier, vous partirez à la retraite à 67 ans et, croyez-nous, c'est un progrès » ? Comment, enfin, accepter une réforme qui crée du chômage pour les jeunes en poussant les anciens à occuper leurs emplois plus longtemps ?

Non, cette « réforme » est régressive, injuste et inefficace : elle doit donc être combattue. La pérennisation de nos retraites par répartition, le retour aux 60 ans à taux plein et aux 37 annuités et demie sont possibles : encore faut-il avoir le courage d'envisager d'autres modes de financement, un meilleur partage des richesses, une réforme fiscale et une régulation économique rejetant l'austérité.

Expliquer, discuter ; élargir et amplifier l'action

La grève du 10 septembre a, certes, peu mobilisé les enseignants, concentrés sur leur rentrée et l'accueil de leurs classes. Cependant, les manifestations ont rassemblé du monde, 360 000 manifestants selon les estimations syndicales. Surtout, le mouvement que nous nous efforçons de construire bénéficie de la sympathie de plus de deux Français sur trois. Il convient donc de tout faire pour l'amplifier.

Nous appelons, dans tous les établissements, nos collègues à se rassembler dans des heures d'information syndicale « Spécial Retraites », à décrypter le projet de « réforme », à en discuter et à envisager, en convergence avec les parents et les lycéens, des initiatives originales et visibles. Au-delà, nous souhaitons que le SNES contribue, avec d'autres, et sur la base de ce travail d'explication, à la construction d'un nouveau temps fort unitaire pour la défense des retraites et pour une autre réforme, juste et solidaire.

VOTANTS : 30

POUR : 28

CONTRE : 1

ABST : 1

REFUS DE VOTE : 0

ADOPTÉ